

# Marché européen

## Défense et politique commerciale

Fin 2020, **99 mesures antidumping définitives** et **18 mesures compensatoires** européennes étaient en vigueur pour **72 produits**, originaires de **16 pays** dont, au premier chef, la Chine, la Russie, la Corée, les États-Unis, l'Inde et Taïwan.

Au même moment, plus de **100 de catégories** de produits bénéficient de suspensions ou contingents tarifaires permettant à l'industrie européenne de s'approvisionner à taux **0%** en matières premières en provenance de pays tiers.

**Face aux enjeux considérables pour ses clients de ce type de mesures, DS Avocats a structuré une offre dédiée aux dossiers européens de défense et de politique commerciale.**

- *En tant que producteur européen, importez-vous / utilisez-vous des matières premières de pays tiers ? Sont-elles indispensables pour votre production et votre approvisionnement ? Constituent-elles un coût significatif dans votre chaîne d'approvisionnement/production ?*
- *En tant qu'importateur et/ou utilisateur de matières premières, considérez-vous que l'imposition de **droits antidumping** ou **antisubventions** puisse avoir des conséquences préjudiciables sur votre activité ?*
- *Souhaitez-vous minimiser l'impact de telles **mesures antidumping** ou **compensatoires** sur vos coûts de production et votre activité de production en Europe ?*
- *Souhaitez-vous participer aux enquêtes de la Commission européenne afin de faire valoir vos droits en tant que producteur européen, utilisateur de matières premières, importées de pays tiers ?*
- *Les matières premières que vous utilisez sont-elles disponibles en quantités suffisantes sur le marché européen ? Le cas échéant, avez-vous vérifié si ces matières premières bénéficient de **suspensions** ou **contingents tarifaires à taux 0%** ?*
- *A l'inverse, en tant que fabricant européen, souhaitez-vous protéger votre production en participant au débat qui fait suite aux demandes de suspensions/contingents tarifaires ?*
- Nos équipes dédiées à Paris et à Bruxelles, vous apporteront leur expertise juridique et économique, pour mettre en place la meilleure stratégie possible sur ces questions.
- Notre offre réunit des avocats en **droit de la défense commerciale** et en **droit de la concurrence** qui interviennent quotidiennement en **droit du marché européen** et qui partagent une même **méthodologie commune d'analyse économique** : déclaration d'intérêt, analyse du produit concerné (marché pertinent) ou du de la pratique visée de dumping/subventions, observations sur les mesures provisoires et définitives, etc.
- Nos équipes interviennent tant auprès des exportateurs concernés, que des importateurs ou des utilisateurs des produits importés. Elles ont récemment représenté deux producteurs-exportateurs chinois dans l'enquête visant les extrusions d'aluminium en obtenant une baisse importante des taux de droits antidumping individuels pour ces deux producteurs.
- Nos équipes peuvent vous assister auprès des autorités compétentes aussi bien en demande qu'en contestation en matière de suspensions ou contingents tarifaires.
- DS a récemment représenté avec succès un producteur majeur sur le marché des acides aminés en obtenant la réduction significative du niveau de contingent tarifaires et en protégeant ainsi sa production européenne des importations de pays tiers à taux 0%.

**Notre connaissance des attentes et des besoins de nos clients nous permet de leur offrir l'assistance la plus adaptée dans les meilleurs délais avec, si nécessaire, l'appui de nos équipes DS dans le monde (Asie, Europe, Afrique, Amérique Latine et Amérique du Nord).**

**Jean-Marie SALVA**  
Paris et Bruxelles  
Associé, Douane et  
Commerce International  
[salva@dsavocats.com](mailto:salva@dsavocats.com)  
+33 1 53 67 50 00  
+32 2 286 80 33

**Xavier LACAZE**  
Paris  
Associé,  
Droit de la concurrence  
[lacaze@dsavocats.com](mailto:lacaze@dsavocats.com)  
+33 1 53 67 50 00

**Dimana TODOROVA**  
Bruxelles  
Collaboratrice, Douane,  
Concurrence et  
Commerce International  
[todorova@dsavocats.com](mailto:todorova@dsavocats.com)  
+32 2 286 80 33